



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE SEINE-ET-MARNE

Melun, le 23/08/2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POINT DE SITUATION SÉCHERESSE

La première quinzaine d'août est à nouveau marquée par des pluies significatives. La situation observée est donc globalement stable mais toujours fortement conditionnée aux précipitations. Seul le Grand-Morin est aujourd'hui en phase de tarissement prolongé, le seuil de crise renforcée ayant été franchi sur ce cours d'eau.

Le niveau de l'Orvanne a quant à lui augmenté, passant du seuil de crise au seuil d'alerte.

Rappel des situations de restriction

Grand-Morin : crise renforcée

Beuvronne, Petit-Morin, Ourcq, Thérrouanne : seuil d'alerte

Loing, Orvanne et Essonne : seuil d'alerte

Fusin : seuil de crise

Nappe du Champigny : seuil de crise

Irrigation sur le secteur de la nappe de Beauce : interdiction d'arroser le dimanche

L'ensemble des informations relatives à la gestion de la sécheresse (mesures de restriction par commune, arrêtés préfectoraux, situation hydrologique) est disponible sur le site internet de la direction départementale des territoires : www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr ou contacter le service police de l'eau de la DDT au 01.60.56.71.71.